

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.

Un an. . . 18 f. » 24 f. «

Six mois. . 10 » 13 «

Trois mois. 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'*Impartial*, de Smyrne, annonce, sous la date du 2 octobre, que l'armée ottomane s'élève maintenant à 327,000 hommes, et ce chiffre s'augmente journellement des renforts qui arrivent de toutes les provinces. L'enrôlement des recrues ne rencontre point cette résistance dont plusieurs journaux ont parlé; loin de là, le fanatisme pousse les populations aux armes et leur rend facile toute espèce de sacrifice.

Des nouvelles de Varna annoncent que l'on n'y est pas content des soldats égyptiens. Ils paraissent avoir une adresse particulière pour vider les boutiques des boulangers et des marchands de comestibles.

On écrit, en outre, de Bucharest, le 22 septembre, que la désertion est très-grande dans l'armée russe, même parmi les officiers. Le nombre des maladies qui ravagent l'armée russe augmente. C'est surtout la fièvre intermittente. On évalue à 10,000 le nombre des malades. Ce chiffre est peut-être exagéré, mais il est certain qu'il y a 2,000 hommes dans les hôpitaux. — Havas.

Si l'on en croyait la *Gazette de Cologne*, le général français de Goyon aurait été honoré, au camp d'Ollmütz, d'un entretien assez long avec l'Empereur de Russie, et Sa Majesté lui aurait dit: « Je regrette beaucoup de ne voir personnellement votre Empereur, et de ne pouvoir dire à toute l'Europe comment j'aime et estime l'Empereur votre maître. Je vous invite à me suivre à Varsovie, pour assister aux manœuvres de mes troupes. »

Nous n'avons pu encore contrôler cette nouvelle, que nous nous bornons à reproduire à titre de renseignement. — Havas.

INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie un décret, en vertu duquel les transports de grains et farines, de riz, de pommes de terre et légumes secs pourront s'effectuer par navires étrangers, entre l'Algérie et la France. Cette décision est expliquée par M. le maréchal ministre de la guerre, lequel déclare, dans son rapport à l'Empereur, qu'en présence des approvisionnements considérables de grains indigènes, faits par le commerce algérien, pour être dirigés

sur la métropole, et de l'absence momentanée, dans les ports de l'Algérie, de navires français, dont un très-grand nombre ont été affrétés pour la Mer-Noire et les autres pays producteurs de céréales, il a paru nécessaire de permettre aux navires étrangers de suppléer les navires nationaux. L'autorisation ne s'étendra, d'ailleurs, que jusqu'au 31 décembre 1853.

Des arrivages considérables de blé ont lieu journellement à Marseille. Les farines et les blés abondent partout et sont plutôt à la baisse qu'à la hausse. Un grand nombre de négociants ont donné des ordres aux courtiers de Toulon, pour louer, même dans la banlieue et les communes suburbaines, tous les magasins disponibles, propres à l'entrepôt de céréales. Ainsi tout prouve qu'avant la fin de novembre, les ports du département du Var et des Bouches-du-Rhône seront encombrés de céréales, dont la plupart viennent de la Mer-Noire. Aussi, le prix du pain vient-il d'éprouver, à Draguignan, une première baisse de trois centimes par kilogramme. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Les feuilles anglaises sont fort occupées des meetings qui se préparent en faveur de la Turquie et particulièrement de celui qui doit avoir lieu dans la taverne de Londres. En revanche, ils ne savent trop ce qu'est devenue la flotte anglaise, commandée par l'amiral Corry. Le *Morning-Herald* s'exprime cependant d'une manière plus affirmative. On écrit à cette feuille, de Devonport, lundi: « Les escadres commandées par le contre-amiral Corry et le commodore Martin, ont quitté le port de Queenstown, vendredi matin, à 8 heures; à 2 heures, le signal a été donné au *Queen*, de 116; à l'*Agamemnon*, de 91; au *Hogue*, de 60; à l'*Impérieuse*, de 50, au *Valorous*, de 16; au *Vulture*, de 8, de se séparer de la flotte et de se rendre à Plymouth, où ils sont arrivés maintenant. Le reste de l'escadre a pris la haute mer.

« L'amiral Corry garde sous ses ordres deux vaisseaux à voiles, le *Prince-Régent* et le *London*, deux vaisseaux à hélice, le *Duc de Wellington* et le *St-Jean-d'Acre*; 4 bateaux à hélice et 2 à aubes. Nous ne croyons point que tous ces navires aient été envoyés dans la Méditerranée, mais nous ne doutons pas que quelques-uns ne prennent une position d'où

ils ne puissent revenir à Cork ou aller renforcer la flotte à Constantinople. — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Tours. — Le *Journal d'Indre-et-Loire* rend compte d'un déplorable événement arrivé à Tours, dans la journée de vendredi dernier, et qui a coûté la vie à deux personnes et failli faire plusieurs autres victimes.

M. Sauvineau, entrepreneur de vidanges, devait nettoyer une fosse qui n'avait pas été ouverte depuis vingt-huit ans, dans une maison de la rue du Cygne. Cette fosse, suivant l'usage adopté en pareille circonstance, aurait dû rester au moins vingt-quatre heures ouverte, chargée qu'elle était de gaz délétère; et d'ailleurs son long état de durée commandait les plus grandes précautions. Malgré les observations qui lui furent faites, l'ouvrier de M. Sauvineau descendit dans la fosse. Il y travaillait depuis quelques instants déjà, lorsque les gaz dégagés par son propre travail l'asphyxièrent, et il tomba privé de sentiment.

M. Cleret, neveu de M. Sauvineau, se fait attacher et veut porter secours à l'ouvrier. A peine est-il descendu qu'il se sent défaillir, et il demande à être remonté; ce qui fut fait aussitôt. Alors M. Sauvineau, n'écoutant que son courage et l'affection qu'il portait à son ouvrier, qui travaillait chez lui depuis dix-sept ans, se fait attacher et parvient jusqu'à lui. Gêné par l'appareil de sauvetage, il a l'imprudence de s'en débarrasser, et aussitôt il tombe asphyxié.

Dans ce moment, deux ouvriers de la ville, les sieurs Patrouilleau et Marchandeau, ont fait preuve, comme toujours, du plus grand dévouement. Le sieur Patrouilleau surtout, qui est resté près d'une demi-heure la tête penchée sur la fosse, est parvenu à retirer le corps de l'ouvrier qui n'était plus qu'un cadavre. M. Sauvineau n'a pu être retiré que deux heures après l'événement. Une fois, cependant, il a été retiré jusqu'à l'orifice, avec un crochet, lorsque ses vêtements cédèrent sous le poids du corps qui retomba dans la fosse fatale.

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi, nous avons raconté, avec la couleur qu'on avait donnée à ce méfait, la tentative d'as-

FEUILLETON

LE CAPITAINE MÉHAREC.

HISTOIRE MARITIME.

(Suite.)

La mer furiense ajoutait ses voix terribles aux mugissements plaintifs de l'incendie, roulant sa lave d'écume comme l'autre roulait sa lave de feu.

Pauvre *Jean-Bart*! tu te penches, tu te relèves, tu te cabres, selon que la vague te prend de flanc ou te frappe de front. Courbe la tête, fier Sicambre! Le feu, qui n'abandonne jamais sa proie, lèche déjà tes solives et s'enroule autour de tes ferrements, dévorant les premiers sous l'action de sa langue avide, tordant les seconds sous l'enlacement de ses baisers! Rends-toi, fier athlète, et l'on inscrira ton nom en lettres d'or dans le livre où se recueillent les fastes du génie naval.

M. de Méharec tenait depuis un moment sa femme entre ses bras et lui disait avec une anxiété douloureuse et pleine de sanglots:

— Pauvre amie! je t'aurai fait une vie courte par la durée.

— Oui, mais pleine par l'amour.

Le cœur de M. de Méharec sentit vivement la douceur de cette amitié veloutée; il eut un frisson de délire. Il ne pouvait se résigner à quitter ce monde, où tant de joies encore l'attendaient.

Il courut éperdument au gouvernail, à travers ce volcan impétueux.

Le feu bouillonnait toujours dans sa prison de bois, dont chaque muraille lui prêtait une facile alimentation. Des faisceaux de flammes se débattaient dans des tourbillons de fumée avec des bruits sourds entremêlés de pétilements.

C'est ce foyer de mort que M. de Méharec venait de traverser pour s'approcher de la barre, vers laquelle marchait l'élément destructeur.

Il vit au loin une montagne d'eau qui s'avancait, menaçante et terrible.

— Jacques, cria-t-il, je te confie madame de Méharec!

— C'est bien, capitaine.

Et M. de Méharec étudia de nouveau la grosse lame dans sa course rapide et progressive.

Il orienta le gouvernail de façon à ce que l'arrière du *Jean-Bart* présentât sa face au danger.

Cependant la vague finit par joindre le navire, le heurta durement, le couvrit en s'engouffrant dans les cabines que ravageait l'incendie. Des jets de vapeur brûlante s'échappèrent aussitôt de ce gouffre enflammé, refoulèrent le flot qui les gênait dans leur expansion, et se volatilèrent au souffle du vent.

Le feu devait cette fois être éteint.

Le capitaine, ruisselant, n'avait échappé que par miracle à cette immense secousse qu'il avait lui-même pro-

voquée. Tout l'équipage battit des mains.

— Maintenant, dit M. de Méharec, que sa femme contemplant avec un sentiment d'admiration mêlé de ravissement, essayons de maintenir droit le navire. Tout notre espoir est en lui.

Ces mots étaient à peine prononcés, qu'un craquement épouvantable se fit entendre.

C'était le *Jean-Bart*, qui, brisant ses chaînes, venait de se précipiter, dans un accès de fièvre chaude, contre les écueils que sa quille râclait.

Il monta tout d'une pièce sur un roc, comme une immense épave jetée à la côte par un reflux.

Ce ne fut qu'un cri d'épouvante et de désespoir.

Le navire ne pouvait raisonnablement tenir plus de cinq minutes dans cette position périlleuse sans se partager en deux ou se briser.

Il ne restait plus rien aux malheureux.

Je me trompe: il leur restait encore Dieu, Dieu qui n'abandonne jamais entièrement sa créature, Dieu qui dans sa splendeur laisse monter vers lui la prière, l'écoute toujours et l'exauce souvent.

M. de Méharec crut qu'il allait devenir fou, non point par suite d'un désir violent de vivre, mais par crainte pour le sort de sa femme, dont il admirait le courage et la sublime résignation.

Maitre Jacques, lui, conservait jusqu'au bout toute sa lucidité d'esprit.

sassinat qui a eu lieu dans le quartier Saint-Nicolas.

Des renseignements que nous avons reçus, peu de temps après la publication du journal, ne laissent aucun doute sur le crime; nous les reproduisons aujourd'hui.

Le 2 de ce mois, au soir, un homme s'est brusquement introduit chez la veuve Tessier, rue Courcouronne; il l'a saisie, lui a mis la main sur la bouche, l'a jetée sur un lit et lui a porté deux coups de couteau à la gorge. La pauvre femme est restée baignée dans son sang, seule, sans secours, jusqu'au lundi soir huit heures, alors qu'ayant pu être entendue de quelques voisins, on est venu à son secours.

La justice, informée sur le champ, s'est transportée sur le lieu du crime, pour le constater et recueillir les premières informations judiciaires. La veuve Tessier a pu parler. — L'assassin avait volé 120 fr. La malheureuse femme est dans un état qui ne donne pas d'inquiétudes pour sa vie.

PAUL GODET.

Mardi un chien enragé a parcouru notre ville. On l'a tué fort heureusement mais trop tard car déjà il avait déchiré plusieurs chiens et s'était jeté sur un cheval. L'artiste vétérinaire appelé pour en faire l'autopsie ayant constaté l'hydrophobie, tous les animaux qu'il a attaqués ont dû être abattus sur-le-champ.

PAUL GODET.

Les personnes qui ont souscrit en faveur des incendiés du 13 septembre dernier sont priées de verser le montant de leur souscription, au secrétariat de la Mairie.

PAUL GODET.

Nous empruntons au *Journal de Maine-et-Loire* l'article suivant sur la question des subsistances.

« La récolte de cette année se présente, dans son ensemble, comme au-dessous d'une année moyenne, surtout en ce qui concerne le froment. Les seigles ont parfaitement réussi dans certaines contrées; dans d'autres, ils ont eu le sort des blés; — les orges, les avoines, les sarrasins, les pommes de terre n'ont point autant souffert, des accidents atmosphériques, que le froment. Mais, sous quelque point de vue qu'on la considère, la masse de la production alimentaire ne saurait suffire aux besoins de la consommation jusqu'à la prochaine récolte. C'est donc au commerce d'importation qu'il incombe de fournir ce qui manquera à notre approvisionnement.

» Félicitons le gouvernement impérial d'avoir ouvert nos ports à l'importation des farines et des grains étrangers; louons-le de n'avoir point attendu que le mal ait atteint son plus haut degré d'intensité pour chercher et appliquer le remède. C'est pour avoir trop tardé, en 1846, que nous avons été témoins de ces douleurs sans nom dont le souvenir n'est point encore effacé de nos esprits.

» Qu'on ne s'effraie point outre mesure; le mal n'est pas sans remède, et avec l'aide et le concours d'un gouvernement dont la sollicitude pour les masses est hors de toute contestation, le commerce des grains sauvera la France en empêchant la crise de s'étendre et de se perpétuer.

» Mais, en attendant, que faire pour soulager ceux qui souffrent? Chercher des secours dans la charité publique? — Ouvrir des souscriptions,

comme il y a sept ans? — Oh! non; nous n'en sommes pas réduits à cette extrémité. Ce qu'il faut, c'est imiter le Pouvoir dans ses efforts intelligents; c'est créer du travail; c'est, pour tous ceux qui le peuvent, dans un but de générosité bien comprise, dépenser, entreprendre, construire, modifier, améliorer, consommer beaucoup. C'est s'y prendre de telle sorte que pas un bras ne reste sans occupation, que pas un atelier ne languisse, que pas un homme de bonne volonté puisse dire: — J'ai faim!

» A l'infirme, à l'orphelin, au vieillard, au père de famille chargé d'enfants, des secours; — mais à l'homme valide, à la femme courageuse, du travail.

» Sans aucun doute, beaucoup de ceux qui appartiennent aux classes laborieuses se trouvent pris au dépourvu par la cherté des denrées alimentaires. Sans prévoyance, ils ont traversé les jours de l'abondance sans songer à un lendemain désastreux, mais, dans les circonstances présentes, c'est agir qu'il faut et non prêcher:

Eh! mon ami, tire moi du danger;
Tu feras après ta harangue.

» Du travail, répétons-nous. Que chacun s'ingénie à en créer, que la robe fanée soit remplacée au plus vite; que l'appartement délabré soit restauré; que la construction projetée soit au plus tôt entreprise; que le meuble du salon soit renouvelé, et, dans les campagnes, que toutes les améliorations agricoles soient promptement réalisées avant que l'hiver ne sévise. — Voilà le seul moyen de faire prendre patience à ceux que la cherté du pain fait souffrir. C'est de bonne et intelligente charité que le peuple a besoin: — *le travail ne dégrade pas l'homme et le nourrit mieux que l'aumône*, a dit avec raison l'honorable M. de Cormenin. — Léon Daudré. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 5 octobre.

La partie officielle du *Moniteur* ne contient que la mention d'une médaille d'honneur, décernée à un habitant de Sierra-Leone, pour services rendus à la marine française. — Havas.

On a reçu hier, à Vienne, des lettres de Constantinople, du 27 septembre, qui contiennent des nouvelles très-importantes. Le Divan et le Grand-Conseil, réunis ce jour même, avaient résolu de déclarer la guerre à la Russie. On disait que les hostilités avaient déjà commencé. Dimanche soir, l'Empereur d'Autriche est parti brusquement avec le Prince de Prusse pour Varsovie, où ils doivent rencontrer le roi de Prusse. — Havas.

(Morning-Chronicle.)

FAITS DIVERS.

Paris, 4 octobre.

M. Arago a succombé à la longue et douloureuse maladie qui, depuis plusieurs mois, faisait pressentir ce grand veuvage de la science. Demain, son cercueil traversera la capitale. Les hommes de tous les partis ôteront leur chapeau devant cet illustre mort. J'ose ajouter que ce sera un jour de deuil pour l'Europe savante. D'autres, plus compétents que moi, vous parleront des travaux de M. François

Arago, à l'Académie des sciences et à l'Observatoire. Je ne veux m'occuper ici que de l'homme politique, qui a joué un rôle si important en 1848, soit comme membre du gouvernement provisoire, soit comme président de la commission exécutive. Avant le 24 février, M. Arago faisait partie de la chambre des Députés; il avait constamment siégé au premier banc de l'extrême gauche, à la droite de M. Odilon Barrot et à la gauche de Jacques Laffitte. Après la mort de Jacques Laffitte, M. Garnier-Pagès vint s'asseoir auprès de M. Arago, immédiatement au-dessous de M. Ledru-Rollin. — M. Arago ne passait pas alors pour un homme politique; il avait le bon esprit de ne parler que des choses qu'il savait bien, des machines à vapeur, des chemins de fer, du télégraphe électrique, etc... Et les Centres eux-mêmes l'écoutaient alors avec la respectueuse déférence qui était due à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. M. Arago ne prenait part aux grandes discussions politiques que par une attention admirative aux discours de M. Odilon Barrot, mêlée de quelques vives interruptions et de chaleureuses apostrophes aux ministres et aux trois cents, échelonnés derrière leur banc.

En 1848, M. Arago figura à l'Hôtel-de-Ville parmi les onze membres du Gouvernement provisoire; il est probable qu'il dut ce dangereux honneur autant à son frère Etienne Arago et à son fils Emmanuel qu'à sa réputation personnelle; mais, à partir de ce moment, cette belle tête antique de François Arago se courba, son front chauve se plissa, son œil si vif sous sa noire paupière perdit de son éclat; c'est que probablement avec la profondeur d'intuition qui appartient aux hommes supérieurs, il entrevit les orages qui allaient s'amonceler et le grand naufrage de la liberté dans le triomphe illimité de la démocratie.

Quasivit calo lucem, ingemuit que reperta.

M. Arago aimait la liberté et la république qui en est la plus vivace expression; mais il n'aimait pas la démagogie qui avait des représentants au sein même du Gouvernement provisoire. — Avec MM. de Lamartine, Garnier-Pagès, Marie, Dupont-de-l'Eure, Marrast, il s'inquiétait sérieusement du voisinage, de Louis Blanc, Albert et Caussidière. Rendons justice à qui de droit, la présence de M. Arago à l'Hôtel-de-Ville fut comme celle de M. de Lamartine, un bienfait pour Paris et les départements. Il faut savoir gré à ces hommes du mal qu'ils ont empêché par leur courageuse résistance à la faction qui le 16 avril fut sur le point de s'emparer de l'Hôtel-de-Ville.

Lorsque, dans la séance du 4 mai, M. Arago parut à la tribune en présence de l'assemblée constituante, ses premières paroles furent celles d'un honnête homme; il blâma hautement la mesure en vertu de laquelle quelques membres du Gouvernement provisoire n'avaient pas craint de livrer tous les fusils de Vincennes au peuple de Paris. — M. de Lamartine ne vit pas, comme M. Arago, les conséquences graves de cette imprudence, conséquences qui se produisirent en flots de sang dans les fatales journées du mois de juin; pour être logique, le gouvernement de la République avait dû, selon M. de Lamartine, remettre à chaque citoyen un bulletin pour voter et un fusil pour faire partie de la garde nationale; passe pour le bulletin, mais le fu-

Il aborda les matelots qui se comptaient et se pressaient les mains en signe d'adieu. Il leur ordonna d'affaler la chaloupe qui tenait encore aux bossoirs, puis il commanda l'embarquement.

Tous se précipitèrent vers les échelles.

— En douceur, enfants, leur dit maître Jacques; que les derniers par le grade, soient ici les premiers par le privilège. Evitons le désordre et tout ira bien.

Ces paroles produisirent un effet magique sur cette foule égarée. Elles s'adressaient aux sentiments les meilleurs, ceux du devoir, et devaient nécessairement trouver de sympathiques échos dans toutes les âmes, où leur puissance morale comprima la violence des instincts brutaux. Un ordre n'eut peut-être pas obtenu l'obéissance: cet appel imposa l'abnégation.

En conséquence, le mousse passa d'abord. Après lui vint Antrim, qui portait entre ses bras un objet informe enveloppé dans un débris de voile. Puis chacun descendit à son tour, à mesure que maître Jacques faisait l'appel de son nom. Enfin, quand tout le monde eut pris sa place dans la barque, maître Jacques fit un signe, et l'on s'éloigna de cette attristante scène de deuil, non toutefois sans avoir recueilli deux petits barils de salaison miraculeusement conservés.

Tout-à-coup un homme se produisit sur le haut de la dunette.

Cet homme tenait une trompe de chasse.

Il grimpa sur le point le plus culminant et se mit à sonner une joyeuse fanfare.

C'était Saint-Hubert, qui fêta ainsi son triomphe.

— Oh! s'écria M. de Méharc avec une angoisse déchirante, je suis déshonoré!

Puis il dit avec une grande puissance d'autorité:

— Laisse-porter!

— A quoi bon, murmura l'équipage, qui faisait force de rames pour fuir, notre chaloupe sombrerait.

— D'ailleurs, appuya Jean Gouvaud, ce serait nous sacrifier tous pour deux traites.

— Et puis, *bonnes gens*, insista le Breton, pourquoi leur venir en aide? En arrivant à terre on les pendrait, *dame!*

M. de Méharc consulta sa femme du regard.

— Oh! dit-elle avec plus de générosité que de prudence, ne peut-on pas, si on les sauve, son complice et lui, taire toujours leur mauvaise action? Vous voyez bien qu'il est fou, celui-là!

Et elle regardait Saint-Hubert avec un profond sentiment de commisération, car la femme a cela de commun avec l'ange, que tous les êtres souffrants ou malheureux lui appartiennent.

— Non! non! crièrent en chœur les matelots; notre ligne de flottaison est trop haute déjà! En avant!

— Mes amis, leur dit la jeune créole avec onction, je ne suis, moi, qu'une pauvre femme dont la vie n'a que

de faibles ressorts, et pourtant je vous répète que nous ne pouvons ainsi laisser là-bas ces malheureux. Courage, amis, et songez que Dieu proportionnera sa miséricorde à la grandeur de vos actions.

— Enfants! dit à son tour maître Jacques, vous dites que nous sommes trop dans ce sabot, n'est-ce pas?

— Oui.

— Eh bien! qui nous empêche de les mettre sur une planche et de les remorquer? Ce moyen ne compromet personne. Il est *indubitable*.

— Mais les vivres? objecta Jean Gouvaud en jetant un regard piteux sur les maigres provisions qui tenaient moins de place que son gros ventre, et en songeant à la mince part de provende qui l'attendait.

— Bah! répondit maître Jacques, nous serrons notre ceinture d'un cran de plus; v'là tout.

Pour toute réplique, les rameurs, penchés sur leurs avirons de galère, redoublèrent de vigueur pour s'éloigner.

M. de Méharc, indigné, se redressa d'un mouvement aussi prompt que la pensée, regarda d'abord sa femme, puis le ciel, et s'élança résolument à la mer pour secourir les deux grands coupables après lesquels il aurait dû s'embarquer.

M^{me} de Méharc ne dit rien.

Elle s'y attendait.

Seulement, comme chez elle le corps n'était pas aussi

sil entre les mains de tous, même des vauriens. M. Arago n'approuvait pas cela, et il avait raison. L'assemblée constituante le fit bien voir, lorsque, procédant au scrutin d'où devait sortir la commission exécutoire, elle donna à M. Arago la presque unanimité des voix, tandis que le nom de M. de Lamartine ne vint qu'en quatrième, après ceux de MM. Marie et Garnier-Pagès et avant celui de M. Ledru-Rollin.

Parvenu à ce poste élevé qui, avec le président de l'Assemblée, en faisait le premier personnage de l'Etat, M. Arago n'en parut ni plus satisfait de sa haute fortune, ni plus confiant dans les destinées de la République. Assis sous les riches et royales draperies du Luxembourg, il apercevait des fenêtres de ce palais l'Observatoire, cet asile de la science, véritable temple de sa célébrité. Que de fois, au milieu des angoisses d'un pouvoir sous lequel s'accomplit le 15 mai et commencèrent les journées de juin, il dut regretter de n'être pas toujours resté avec ses télescopes et ses lunettes dans cet amphithéâtre et sur cette plate-forme qui ont été si longtemps enrichis de ses savantes leçons et de ses découvertes astronomiques.

M. Arago dut se sentir soulagé d'un bien lourd fardeau, le jour où le général Cavaignac fut investi d'une dictature évidemment au-dessus des forces de la Commission exécutive. Mais, hors du pouvoir comme au pouvoir, il n'en était pas moins désenchanté et comme mortellement blessé : sa noble physionomie reflétait une tristesse profonde et incurable ; sa santé déperissait lentement mais sûrement. L'été dernier, M. Arago était allé demander au ciel natal un soulagement au mal impitoyable qui le minait. Le soleil du Midi réchauffa un moment ses forces. M. Arago se crut peut-être sauvé et vint reprendre à Paris ses travaux à l'Académie des sciences. La France sait aujourd'hui le reste.

Je ne terminerai pas ce court aperçu sur la vie politique de M. Arago, sans rappeler que, lors de la promulgation de la constitution du 15 janvier, qui l'astreignait au serment, l'ancien membre du gouvernement provisoire qui avait aboli le serment ne crut pas devoir s'y soumettre et donna sa démission de professeur à l'Observatoire de Paris. Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de la République, voulant rendre un éclatant hommage à la renommée scientifique et au caractère de M. Arago, le dispensa du serment. C'est la seule exception qui ait été faite aux prescriptions impérieuses de la Constitution du 15 janvier. — Des onze membres du gouvernement provisoire improvisé à l'Hôtel-de-Ville le 24 février 1848, deux sont morts : MM. Arm. Marrast et Arago. — M. Albert est en prison. Trois sont exilés sur la terre étrangère, ce sont : MM. Ledru-Rollin, Flocon et L. Blanc. Les cinq autres vivent en France dans la plus profonde retraite, ce sont : MM. Lamartine, Marie, Garnier-Pagès, Cremieux, Dupont de l'Eure. Henri Ferrier. — Lejolivet.

— Les obsèques de M. François Arago ont eu lieu hier mercredi, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Tous les membres de l'Institut assistaient à la cérémonie funèbre.

Les biographies font naître M. François Arago, en 1786 ; dans ce cas, il aurait 67 ans et quelques mois ; les registres de l'Institut, au contraire, le

font naître en 1784 ; dans ce dernier cas, il aurait atteint 69 ans et quelques mois.

Outre l'illustre M. Arago, l'Académie des sciences vient encore de faire une perte considérable dans la personne de M. Auguste Saint-Hilaire, de la section de botanique, né en 1779, mort âgé de 74 ans. — Havas.

— On lit dans la *Gazette de Savoie* :

« Nous recevons de notre correspondant de Chamonix des détails sur une ascension qui vient d'avoir lieu, le 20 septembre.

» La caravane était nombreuse, elle se composait de dix voyageurs et de vingt-huit guides ou porteurs. Partie de Chamonix (hôtel de Londres), à huit heures du matin, et favorisée par un temps magnifique et un ciel sans nuages, elle arriva au Grand-Mulet à deux heures de l'après-midi. La cabane que l'autorité locale vient d'y faire construire est pourvue d'un poêle en guise. Elle est spacieuse ; mais elle était tellement encombrée que plusieurs guides ne purent y pénétrer. Le poêle fut enlevé, et chacun s'accroupit à qui mieux mieux pour y prendre quelque repos. Le lendemain, à deux heures du matin, toute la caravane était sur pied et prête à se mettre en route. Quatre voyageurs seulement, suivis de leurs guides, se sentirent le courage d'affronter le géant ; les autres se contentèrent de l'horizon que l'on découvre du Grand-Mulet.

» Des quatre qui poussèrent ainsi en avant, deux seuls ont pu atteindre le sommet du Mont-Blanc avec leurs guides. Quant aux deux autres, l'un n'est arrivé qu'à l'approche du Dôme, et l'autre a dû s'arrêter au Grand-Plateau.

» La caravane n'a eu heureusement aucun accident à déplorer. Elle a pris l'ancienne route où, en 1820, périrent les guides Balmet, Garrier et Terraz. Cette route est plus courte que la nouvelle et moins crevascée ; une assez forte couche de neige fraîche la couvre en ce moment et forme des ponts assez solides pour offrir un passage. Les voyageurs n'ont pas eu à souffrir du froid. Toutefois, malgré le beau temps dont on a joui, il est vrai de dire que la cime du Mont-Blanc ne se laisse pas aborder par tout le monde. Ce sont moins la fatigue et le froid glacial qui arrêtent les touristes que le peu d'air qu'ils ont à respirer, ce qui les plonge dans un sommeil léthargique dont ils ne se réveilleraient pas sans le secours intelligent des guides, qui, bien qu'acclimatés, en souffrent eux-mêmes plus ou moins, suivant le plus ou moins grand développement de leurs forces morales et physiques.

» Cette ascension si heureuse s'est effectuée en très-peu de temps. A neuf heures et demie, MM. Shuldham et Mac-Gregor étaient sur la cime du Mont-Blanc ; à trois heures et demie, toute la caravane était de retour à Chamonix. »

— On lit dans le *Glaneur du Haut-Rhin* :

« On vient de nous faire part de bons résultats donnés par une nouvelle variété de froment. L'avantage qu'elle offre est assez important pour que M. Kæppelin, secrétaire de la Société d'agriculture, ait cru devoir en faire l'objet d'un rapport spécial dans une des dernières réunions de cette société. M. Ohl, qui en fit la découverte, déclara que cette variété provenait d'une touffe unique trouvée dans un champ enssemencé avec du grain ordinaire. La

beauté des épis que portait cette touffe de gerbes en a fait recueillir les graines séparément, pour leur faire produire à leur tour. L'habile horticulteur s'assura par une expérience de deux campagnes que cette variété fournit une récolte deux fois aussi considérable que celle du froment ordinaire. Cette année-ci, il invita M. Kæppelin à visiter les produits de sa nouvelle culture. On constata que sur les terres enssemencées avec ce froment, que M. Ohl appelle *froment à récolte double*, les moissons s'y présentaient sous un aspect incomparablement supérieur à celui des autres champs de blé voisins ou même à celui des portions de mêmes champs cultivés en froment ordinaire par le propriétaire, dans le but d'en mieux apprécier les différences dans des conditions tout-à-fait égales. Les terres soumises à cette culture comparative étaient d'anciennes pépinières, qui avaient été l'année précédente enssemencées de pommes de terre et qui n'avaient reçu aucune fumure. Sur 46 ares, disséminés en 7 parcelles différentes, se pressaient de nombreux épis qui dépassaient en nombre et en grandeur, d'une manière remarquable, tous les blés ordinaires avoisinant. Les chaumes étaient forts et hauts, et les épis portaient de quarante à cinquante grains, tandis qu'on n'en trouvait que 30 au plus dans les épis de blé ordinaire du voisinage. Les grains étaient beaux et le poids de 100 d'entre eux s'élevait en moyenne à 4 grammes. Plus tard M. Kæppelin s'assura encore par lui-même que 46 ares avaient produit 520 gerbes, dont on retira 13 hectolitres de grains, pesant en moyenne 80 kilogrammes l'hectolitre. Ce produit surpasse d'une manière remarquable la récolte de blé ordinaire de cette année dans nos campagnes environnantes et constate la supériorité de la variété cultivée par M. Ohl. »

— Le *Moniteur du Loiret* publie la lettre suivante sur le moyen de détruire les charançons, qui produisent de si grands ravages dans le blé :

« En visitant un de mes greniers, j'ai trouvé une pomme couverte de charançons ; j'ai vu dans ce fait un moyen de détruire cet insecte. J'ai fait ôter tout le blé qui était dans le grenier, balayer avec soin même les murs, et j'ai remplacé le blé par une trentaine de pommes coupées par la moitié ; il y avait le lendemain une assez grande quantité de charançons sur quelques pommes, en dessous, du côté qui était sur le plancher. J'ai fait emporter avec précaution les pommes où il y avait des charançons, et je les ai remplacées par d'autres ; j'ai continué pendant une dizaine de jours, époque où je n'ai plus vu de charançons sur les pommes. Si je n'ai pas enlevé tous les charançons qui étaient dans le grenier, j'en ai laissé bien peu. »

— L'Académie française a procédé le 29 septembre au renouvellement de son bureau. Elle a nommé pour directeur M. Patin, et pour chancelier, M. Viter. — Havas.

BOURSE DU 4 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 100 45.
3 p. 0/0 baisse 1 30 cent. — Fermé à 75 90.

BOURSE DU 3 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 95 cent. — Fermé à 99 50.
3 p. 0/0 baisse 1 40 cent. — Fermé à 72 50.

fortement trempé que l'âme, elle s'affaissa doucement sur elle-même, la tête appuyée sur l'avant du bateau, l'œil ardemment fixé sur son mari, comme si sa vie tout entière était là.

— Mille caronnades ! jura maître Jacques ; virez de bord, brigands ! ou je vous coule.

Cette fois les marins obéirent ; car ils connaissaient maître Jacques et le tenaient pour positif dans ses menaces.

M. de Méharec, tout habillé, se débattait dans l'ouragan qui menaçait à chaque instant de l'anéantir.

Cette lutte de l'homme avec les éléments était horrible ! Enfin, après des efforts de volonté titanique, il atteignit heureusement les débris sur lesquels trônait orgueilleusement Saint-Hubert.

— Monsieur, lui demanda-t-il quand il l'eut joint, où donc est votre camarade ?

— Mort sans doute, répondit Saint-Hubert en éloignant un peu de ses lèvres l'embouchure humide de sa trompe. Il a dû certainement être asphyxié par la fumée, ou, si vous aimez mieux, grillé par le feu. Triste fin, vous en conviendrez, pour un catholique pris à dépourvu d'aumônier.

Cette réponse évasive et railleuse ne satisfit pas le capitaine, qui, de toutes ses forces appela :

— Georges, Georges !

Une voix caverneuse s'éleva du fond de la cale.

M. de Méharec y courut.

Il trouva le second lieutenant couché sur le dos, se tordant les mains, ivre de peur et de lâcheté.

— Debout, Monsieur, lui dit-il ; et suivez-moi.

Georges s'affermir tant bien que mal sur ses jambes et obéit machinalement à l'injonction.

— Et maintenant, reprit M. de Méharec en s'adressant aux deux officiers réunis, faites comme moi ; je vous soutiendrai, si c'est utile.

Et il fit un mouvement pour se jeter à l'eau.

— Quant à moi, je reste, fit Saint-Hubert.

— Pourquoi cela, Monsieur ?

— Parce que je me crois ici plus en sûreté que là-bas, sur votre bachot qui va sombrer avant une heure.

— A votre aise, Monsieur. Dieu m'est témoin que j'ai tout fait pour vous sauver.

Puis, se tournant vers Georges :

— Et vous ? lui demanda-t-il.

— Moi ?

— Vite, décidez-vous ; chaque seconde qui s'écoule est un siècle.

— Eh bien ! fit Georges, j'aimerais mieux aussi rester, si j'étais sûr que le navire pût tenir.

— Est-ce irrévocablement décidé ?

— Non, non ; attendez, capitaine ; je vais prendre un parti.

Et le poltron frémissait de la tête aux pieds.

— Adieu, Messieurs, fit M. de Méharec ; je vous pardonne et fais des vœux pour votre salut.

— Vous nous pardonnez ? demanda Georges.

— Toutes ces épreuves vous absolvont.

— Oh ! merci, merci ; je pars avec vous alors, capitaine...

M. de Méharec se coucha doucement sur un flot qui passait à fleur du *Jean-Bart*.

Son second l'imita.

Et Saint-Hubert, arrondissant les bras avec art, emboucha son cor de chasse et entoana le plus éclatant halali de son répertoire de vénerie.

Durant ces diverses scènes, les matelots, malgré la résistance des courants et la dureté de la mer, faisaient tout ce qui dépendait d'eux humainement pour se rapprocher de leur capitaine, tandis que les pilotes et les novices vidaient la barque que chaque lame submergeait à demi.

Bientôt un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines.

On venait d'apercevoir une bande de requins qui s'avançaient en bon ordre, comme un bataillon sacré.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

LE DIMANCHE 23 OCTOBRE 1853, A MIDI,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Fenet,

Composée de plusieurs bâtiments, dans l'un desquels il y a un four, cour, caves, grands greniers et jardin ayant une sortie sur la rue du Petit-Genève.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (592)

A VENDRE

de suite,

UN PRÉ,

Situé dans la prairie de Bron, commune du Coudray-Macouard, contenant 60 ares 50 centiares.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (593)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

TROIS MAISONS, situées à Saumur, rue du Pavillon, portant les nos 1^{er}, 3 et 5, et appartenant à M. Paterné, m^d corroyeur.

S'adresser à M. PATERNE, rue du Pavillon, et à M^e LEROUX, notaire.

M. PIAULT,

MÉDECIN-DENTISTE, DE PARIS, Rue Royale, 74, à Tours. (567)

A PLACER

A RENTE VIAGÈRE,

- 1^o 3,000 fr. sur une tête;
- 2^o 8,000 fr. sur deux têtes;
- 3^o 2,000 fr. sur une tête.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (595)

Etude de M^e MARTIN, notaire à Vernueil.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e MARTIN, notaire à Vernueil,

Le dimanche 16 octobre 1853, à midi,

DE LA

FERME DU PONT-NEUF,

Située commune de Moulherne, et par extension commune de Vernantes;

Consistant en bons bâtiments, dix hectares de terres et cinq hectares quarante ares de prés;

Cette ferme est située à 22 kilomètres de Saumur, sur le bord d'une route, et 14 de Bangé;

Mise à prix..... 17,000 fr.

Une seule enchère adjudgera.

S'adresser, pour voir les biens, à M CHASLE-DOHIN, au Pont-Neuf, et, pour tous renseignements, à M^e MARTIN, notaire à Vernueil. (585)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

BELLE PROPRIÉTÉ

Sur les bords de la Loire, à quatre kilomètres de la station du chemin fer des Rosiers.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TESTU, notaire à Chemillé (Maine-et-Loire). Affranchir. (556)

A LOUER

Pour Noël 1853 ou Saint-Jean 1854,

Rue du Marché-Noir,

PORTION DE MAISON

Avec MAGASIN.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

PENSIONNAT DE M^{me} CAVELIER.

La santé de M^{me} Cavalier lui permettra de reprendre ses classes à la rentrée.

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune: boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue St-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beaurepaire.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1844-1847-1850 et 1851
MÉDAILLES DE BRONZE ET D'ARGENT

CHOCOLAT-LOUIT

USINE MODÈLE A VAPEUR
au Bouscat.

SUPÉRIORITÉ
DE GOUT, D'AROME ET DE QUALITÉ

MAISON ET ENTREPOT
à Bordeaux.

L'important débouché acquis, en France et à l'étranger, par le CHOCOLAT-LOUIT, atteste sa supériorité. L'usine modèle du Bouscat, où fonctionnent de puissantes machines perfectionnées par MM. LOUIT FRÈRES, permet d'obtenir une fabrication toujours supérieure et exempte du contact nuisible des mains de l'ouvrier. — La position exceptionnelle de la Maison LOUIT FRÈRES et C^o, dans le premier port de France pour l'arrivage des cacao et sucres des colonies les a puissamment aidés à résoudre le problème indiqué par les économistes, produire très bon et à bon marché.

Le Chocolat Louit se vend chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Épiciers.
SANTÉ FIN : 2 fr. le 1/2 kil. | SANTÉ SURFIN : 3 fr. le 1/2 kil.

CHOCOLATS PECTORAUX

D'A. ABRAHAM L'AÎNÉ,

Breveté s. g. d. g. — Fabrique à Amiens.

Ces Chocolats Pectoraux, composés de sucre et de cacao 1^{re} qualité et exempts de toutes substances farineuses et aromates, sont légers, fortifiants et employés avec succès dans les convalescences. Se vendent dans toutes les villes de France, aux prix de: 1 fr. 50, qualité fine; 2 fr., qualité surfine; 3 fr., nec plus ultra.

A SAUMUR, chez M. BRIÈRE, ph., place de la Bilange. (209)

CHOCOLATERIE FRANÇAISE.

(Remboursement immédiat de la totalité de l'Action en Chocolat à 2 fr. le 1/2 kilo. et au-dessus.)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

(Soixante-quinze pour cent dans les bénéfices nets de la Société.)

Pour l'exploitation d'une Fabrique modèle de Chocolat, au moyen de Machines à vapeur d'un nouveau système.

CAPITAL: 3,000,000 DE FR.

DIVISÉS EN 15,000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE, ET 30,000 ACTIONS DE 50 FRANCS, REMBOURSABLES EN CHOCOLAT.

Raison sociale: LECOINTE et C^o, 37, rue de Trévise, à Paris,

Auquel on doit adresser les demandes d'Actions et le montant.

Tout le monde sait que, depuis quelques années surtout, la fabrication du chocolat, en France, a pris un immense développement; mais ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que cette industrie, dont l'importance s'est accrue en raison de son utilité, a enrichi presque tous ceux qui en ont exploité les produits. La fabrication du chocolat offre de très-grands bénéfices; les fortunes faites par la plupart des maisons qui se sont livrées à cette branche d'industrie, en sont une preuve incontestable. Nous avons donc pensé avec raison qu'une Société organisée dans le but d'obtenir les mêmes résultats pouvait tenter avec avantage ce que des industriels, agissant isolément et placés dans les conditions ordinaires, avaient si heureusement entrepris. En effet, les capitaux considérables, les puissantes ressources dont nous pouvons disposer et auxquels il faut ajouter l'économie de frais généraux, nous permettent tout d'abord de réaliser des bénéfices sur l'achat des matières premières en les puisant directement à leur source. Mais, outre ces éléments constitutifs sur lesquels reposera le succès de notre entreprise, chaque actionnaire étant intéressé à s'approvisionner dans une Fabrique de chocolat qui sera pour ainsi dire la sienne propre, et dont il formera la clientèle, nous deviendrons les fournisseurs naturels de 43,000 familles qui, consommant au moins pour 100 fr. de nos produits, créeront un chiffre de vente annuelle de 4,300,000 fr. Nous arriverons donc ainsi à vendre beaucoup plus que les maisons existantes qui ont acquis des fortunes colossales en exploitant ce genre de commerce.

Dans toutes les entreprises industrielles, il y a des chances de pertes égales à celles des bénéfices. La nôtre est combinée de manière à faire disparaître cette éventualité; car si la main droite donne 100 fr. en argent, la main gauche reçoit une valeur égale en marchandises qui rentrent dans les besoins de la consommation usuelle; reste donc pour chacun de nos intéressés une chance certaine de bénéfice.

Déjà nous avons traité avec la plus ancienne Fabrique

de chocolat de France (Ancienne maison Meunier, Kretzly, successeur). Cette Maison, fondée en 1760, a obtenu deux brevets, l'un en 1789 de Sa Majesté Louis XVI et l'autre en 1814, de Son Altesse Royale la duchesse d'Angoulême. C'est avec les produits de cette Maison, revêtus de son cachet et de ses étiquettes, que nous rembourserons immédiatement la valeur des actions libérées. Le chocolat que nous livrons est celui qui, il y a trente ans, valait 3 et 4 fr. le demi-kilo, et qui, grâce à l'emploi des nouvelles machines, est vendu depuis quelques années à 2 fr.

Ce chocolat est incontestablement un des meilleurs qui se fabriquent, et la maison d'où il sort a toujours, sous la branche aînée des Bourbons, fourni la Cour de France, ainsi que les grands seigneurs du temps, dont elle a conservé en partie la riche clientèle. Nous ne pouvons mieux faire, du reste, que de reproduire l'opinion d'hommes compétents dont on ne contestera pas l'autorité à cet égard.

« L'usage du chocolat est aujourd'hui si répandu, et il entre dans le régime alimentaire de tant de personnes, que le praticien doit lui accorder une attention particulière, non-seulement au point de vue thérapeutique, mais encore et surtout au point de vue hygiénique. Comme nous le disions en commençant, la consommation incessante progressive de ce précieux aliment a malheureusement encouragé la fraude. Nous avons fait à cet égard quelques expériences comparatives, et, sans vouloir dresser un tableau de dégradation qui nous attirerait à coup sûr les anathèmes de plusieurs fabricants, nous avons constaté qu'un des chocolats qui réunissait les meilleures qualités était celui qui sortait de la maison Meunier. Cette maison, fondée en 1760, a conservé l'habitude des anciens procédés exempts de sophistication, qu'adoptent trop facilement les inventeurs à leur début. Nous ne jugeons de sa valeur que par les résultats que nous avons obtenus, soit physiquement, soit à l'aide de la chimie, et nous n'en conseillons pas d'autres aux vieillards et aux valétudinaires. (Gazette des Hôpitaux, 21 septembre 1832.) »

« C'est après avoir analysé avec soin plusieurs chocolats, que nous déclarons hautement que celui que nous avons reconnu être préparé avec intelligence et avec des matières les plus pures, c'est sans contredit celui de la maison Meunier. Il est très-digestif; c'est là une qualité inappréciable, ainsi que nous avons pu le constater, et c'est ce qui le rend supérieur à tous les autres. Cette maison a toujours été patronnée par nos confrères les plus haut placés dans la science. Elle a été fondée en 1760, et Meunier est celui qui popularisa ce nouveau produit alimentaire. En 1789, il fut breveté par le roi Louis XVI, sur la recommandation expressée de Madame Victoire de France, sa tante, et, lors de la Restauration, M^{me} la duchesse d'Angoulême accorda un nouveau brevet à cette maison, qui a obtenu toutes les distinctions qu'on peut accorder à un produit bien fabriqué.

» Nous avons été heureux de voir la Gazette des Hôpitaux, dans ses nos 19 et 21, rendre un hommage mérité à cette maison. M. le docteur Roubaud, dans son annuaire, en a fait un éloge mérité, et ces autorités suffisent au-delà pour confirmer notre propre opinion. Les prix sont les mêmes que ceux de toutes les autres maisons. » (Agenda des médecins et chirurgiens pour 1833, publié par le docteur ALPHÉE CAZENAVE).

Chaque actionnaire a droit à une quantité de chocolat d'une valeur égale à celle des actions libérées.

Chaque action doit être payée comptant en souscrivant, pour avoir droit à la remise immédiate du chocolat ou d'un bon de livraison au porteur du montant de l'action. Dans le cas où il ne conviendrait pas au souscripteur de recevoir la totalité du chocolat, il lui sera délivré des bons au porteur de 25 ou 50 kilos.

Tout souscripteur qui ne voudra payer que moitié des actions en souscrivant, ne pourra avoir sa livraison de chocolat ou ses bons au porteur, qu'autant qu'il aura entièrement libéré ses actions.

(On demande des correspondants.)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné